

Déclaration au CDEN du mardi 31 mars 2009

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie

La politique gouvernementale en matière de services publics et particulièrement du service public d'Education ne correspond pas aux attentes ni de la population, ni des enseignants que nous représentons ici. La participation importante des enseignants des écoles d'Ille et Vilaine lors des journées de grève intersyndicales et interprofessionnelles les 20 novembre, 29 janvier, et du 19 mars montre un désaccord certain avec la politique ministérielle.

Dans un contexte de hausse démographique (16 400 élèves en plus), les 6000 suppressions de postes ont des conséquences lourdes sur la scolarisation des moins de 3 ans, sur les effectifs dans les classes, sur les moyens de remplacement, sur les postes spécifiques (TICE, postes écoles et cinéma, enfants du voyage, secrétaire des CDOA, missions culturelles...).

La révision générale des politiques publiques, qui a pour premier objectif la réduction massive des moyens humains à disposition des services publics, a son corollaire avec la gestion des ressources humaines. On individualise la responsabilité d'un bout de la chaîne à l'autre, et au final ce sont les élèves qui auraient le plus besoin de l'intervention de l'état et des effets de la redistribution qui se retrouvent responsables de leurs propres échecs

Le ministre de l'Education Nationale demande aux directeurs d'école de recenser les familles susceptibles de faire appel au service minimum d'accueil en cas de grève. Le SNUipp-FSU condamne cette méthode qui vise à faire porter la responsabilité de la mise en œuvre du SMA sur les directeurs. L'urgence n'est pas à l'organisation d'un service minimum d'accueil mais d'un service maximum d'éducation qui vise à la réussite de tous les élèves.

Avec le SNUipp et la FSU, nous appelions les collègues à appliquer le principe de responsabilité et à rester au service de l'intérêt général, c'était le sens de notre appel au gel des aides personnalisées et de notre demande de discussion. Nous ne croyons pas que l'aide personnalisée remplacera les RASED et ni à la complémentarité comme certains veulent nous faire croire. Comment travailler en complémentarité avec des RASED qui n'existent plus : sur notre département, 10 postes en classe, 10 postes en maîtres surnuméraires et 5 postes vacants fermés.

Nous dénonçons le fait que tous les élèves aient perdu deux hebdomadaires d'enseignement.

Quand aux évaluations CM2 dont le ministère vient de donner les résultats, Le SNUipp-FSU s'opposera à toute mise en concurrence des écoles, il s'opposera au système binaire qui empêche toute exploitation pédagogique et crée une mise en échec artificiel des élèves.

Nous avons besoin de temps de concertation. Fonctionnaire ne signifie pas « agent de maintien de l'ordre » et notre rôle ne se limite pas à fonctionner. Nous ne pouvons pas être en accord avec un ministre qui modifie la nature de notre métier à coup de circulaires rédigées à la hâte.

Il existe dans notre département des zones importantes où le service public absent n'offre pas d'alternative à l'école privée. Alors que des effectifs importants d'enfants scolarisés n'ont d'autres choix que l'enseignement confessionnel, nous attendons une politique volontariste de création d'écoles publiques partout où cela est nécessaire.

Nous récusons ce que le bon ton ambiant ne cesse de marteler ; pour nous les deux systèmes ne peuvent pas être complémentaires ; il n'y a de légitime que le service public d'Education seul garant des valeurs de la laïcité.

D'ici la fin de l'année scolaire, un nombre important de contrats EVS et AVS, assistants d'éducation arrivent à terme. Ces personnels ont été bernés en ce qui concerne la formation et les perspectives d'insertion. En l'absence de garanties de débouchés, le réemploi de ces personnels doit être assuré. Le SNUipp- FSU ne peut accepter que s'installe la précarité dans nos écoles.